



Conseil d'Administration et Assemblée Générale

octobre 2003

PROGRAMME DE TRAVAIL 2004

I – SUIVRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES

- **A – Evolutions sociales, données chiffrées et cartographiques**

1. Etudes préalables pour la création d'un observatoire de l'Habitat (Loi de Décentralisation) ; l'offre de logements à Paris, évolutions récentes et perspectives
2. Suivi, information, centre ressources sur l'emploi et l'économie dans le centre de l'agglomération parisienne
3. Le commerce parisien, évolutions récentes Mutations du commerce de détail
4. Les personnes âgées à Paris, situation et perspectives
5. Les exclus dans Paris, essai d'approche statistique
6. Actualisation du CD intégration

- **B – Suivi des flux urbains : déplacements, pollution, nuisances, approvisionnement et déchets**

1. La mise en valeur de l'environnement a-t-elle une influence mesurable sur l'évolution des valeurs foncières
2. Dépouillement EGT et recensement
3. L'énergie à Paris, répartition, choix alternatifs
4. Logistique urbaine, les centres de tri
5. Atlas du développement durable, suite programme 2003

- **C – Suivi de la mise à jour et du développement des bases de données**

a – Définition et mise en ligne intranet du catalogue général des données de l'APUR en concertation avec la Ville de Paris, la Région Ile de France, les représentants de l'Etat, de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, de la Chambre de Métiers, de la Caisse d'allocations familiales et de la RATP

b – Actualisation des bases de données :

1. Base de données de référence à l'adresse et à la parcelle (livraison version 2002) et introduction de données sur le patrimoine
2. Base de données sur les équipements de Paris à l'adresse : poursuite mise à jour et production d'un état des grandes affectations du sol de Paris
3. Base de données numériques sur le PLU de Paris, intégration en mode SIG des éléments fournis par la DU)
4. Base de données sur le commerce parisien
5. Base de données de référence à l'îlot sur l'agglomération centrale de Paris en liaison avec la RATP et les Conseils généraux des départements (en partenariat avec la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP) compétente sur les 4 départements) : Prototypage d'une base de référence cartographique sur une dizaine de communes.

II – PARTICIPER À LA DÉFINITION DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

- **A - Apports aux réflexions poursuivies par les services de la Ville et de l'Etat dans le domaine réglementaire de l'urbanisme.**

a - Contributions à la mise au point et à la gestion du Plan Local d'Urbanisme et à la diffusion des informations relatives à l'urbanisme (sous l'égide de la Direction de l'urbanisme de la ville de Paris)

1. Nouveau PLU, les petits terrains évolutifs de Paris - urbanisme, constructivité, économie - quel avenir dans le nouveau cadre réglementaire ?
2. Autres terrains institutionnels, notamment RATP,

Approfondissement de 7 questions de fond :

1. L'architecture : la politique architecturale dans le cadre du PLU - la place de l'architecture contemporaine ; quels cahiers des charges pour les maîtres d'ouvrages publics ou privés ?
2. Le « velum » : vers un plan des hauteurs de la couronne
3. Le parcellaire, ZAC et découpages fonciers dans le PLU : le problème des espaces libres privés, quelles vocations, quels usages ? Faut-il instaurer un véritable parcellaire dans les ZAC ?
4. L'urbanisme de dalle : étude comparative sur les sols artificiels dans les villes au foncier rare ou limité : Manhattan, Chicago, Amsterdam, Rotterdam... Quelles leçons tirer pour Paris ?
5. Les constructions nouvelles : l'économie globale du développement durable et le règlement d'urbanisme ; comment prendre en compte la HQE ? : cas de villes étrangères ou expériences en France.
6. La protection des paysages : priorités à dégager dans les secteurs faubouriens de faible densité, modalités d'application de la nouvelle légende du PLU - définition d'opérations prioritaires
7. Impact des nouvelles règles du PLU sur les valeurs foncières, les réactions des différents acteurs

b – Travaux pour le développement de l'Observatoire de l'habitat dégradé à Paris (sous l'égide des services de la Ville de Paris et de l'Etat concernés)

1. Mise en œuvre
2. Premières synthèses

c – Contributions à la mise au point du Plan de Déplacement de Paris (sous l'égide de la Direction de la voirie de la Ville de Paris et en liaison avec la Préfecture de Police et la Préfecture de Paris)

1. La circulation à Paris : quelle stratégie pour favoriser sa réduction ?
2. Les usages temporaires de l'espace public, références en France et à l'étranger
3. Les rollers
4. Les parkings pour autocars aux portes de Paris
5. Stationnement, approche sur des secteurs tests

- **B- Concours à la définition des projets d'aménagement et de développement – préparation de projets de quartier**

a - dans les quartiers centraux de Paris

1. Un projet pour les arrondissements centraux : circulation, espaces publics, stationnement, commerces. Piétons et espaces publics dans le centre. Essais de cahiers des charges pour la mise en valeur des espaces publics dans les arrondissements centraux, projets de rues-jardins, tests dans les secteurs déficitaires en espaces verts Attractivité loisirs de Paris pour l'île de France, équipements, opérations temporaires, commerces
2. Projets de quartier : portes Saint-Martin et Saint-Denis

b - dans les quartiers faubouriens de Paris

Projets de quartiers (par exemple Ménilmontant, Goutte d'Or, Chapelle, Gambetta, rue du Commerce, quartier Montparnasse, etc..)

c - dans les quartiers situés sur la couronne de Paris

1. Suivi des secteurs GPRU-contribution aux marchés de définition portes de Montreuil, Vincennes, Pouchet, Joseph Bédier
2. Batignolles,
3. Nord-Est (marché de définition, Poissonniers, Pajol, Maroc)
4. Suivi Paris Rive Gauche-Ivry
5. La question du renouvellement des quartiers des années soixante : le quartier Italie Sud ; éléments de diagnostic, orientations
6. Contributions aux études d'amélioration des portes de Paris - sous l'égide de la DU, de la DVD et de la DDATC (portes de Versailles, de Brancion, de Vincennes, d'Orléans, de Pouchet, de Clignancourt, d'Aubervilliers, de Pantin, des Lilas, de Vanves, des Ternes, de Champerret)

III – PRÉPARER LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION DANS UN SOUCI D'HARMONISATION

• **A – Projets liés aux transports et à l'amélioration de l'espace public**

1. Tramway Maréchaux, poursuite des études à l'est
2. Suivi des travaux des comités d'axe : RN7/avenue d'Italie – RN3/avenue Jean-Jaurès – RN2/avenue de Flandre – RN20/av. du Général Leclerc
3. Bercy, « porte fluviale »
4. Ports et canaux, l'intégration des ports industriels
5. La Petite-Ceinture (quartiers nord et nord-est)
6. Aqueduc de la Vanne, une promenade du jardin du Luxembourg à Rungis – état des lieux

• **B – Projets concourant au rayonnement et au développement du centre de l'agglomération**

1. Le SDRIF, réflexions et bilans
2. Vers un schéma de cohérence de la couronne, faisant suite au recueil des orientations et projets des communes limitrophes (Schéma de Cohérence d'Objectifs Partagés, pour le centre de l'agglomération parisienne), étude d'harmonisation de politiques urbaines transcommunales
3. Les quartiers du boulevard périphérique - le boulevard périphérique : un "grand boulevard" ? ; un ouvrage urbain à part entière à civiliser, couvertures mais aussi réhabilitation des voies riveraines en contre-allées, des murs écrans, paysages, ouvrages à vivre et ouvrages d'art. Equipements sportifs et services urbains en périphérie (éléments fonciers) ; liaisons de proximité aux portes de Paris, une nouvelle échelle à intégrer : (
4. Les Bois, achèvement du schéma directeur et actions à court terme
5. Une trame verte pour le centre de l'agglomération (nouvelles promenades, poursuite des réflexions

• **C – La promotion au plan national et international de Paris et du centre de l'agglomération**

a - Actions de coopération dans le cadre de coopération bilatérale:

1. Tunis : poursuite de la coopération en cours : mise en place d'un référentiel géographique de base pour le Grand Tunis (avec l'Agence Urbaine du Grand Tunis) et achèvement de l'assistance auprès du Ministère du Développement et de la Coopération pour la réalisation de l'Observatoire du Développement Economique Territorial de la Tunisie (sous l'égide de la délégation aux relations internationales de la ville de Paris)
2. Bangalore (pour info, non inscrit au programme partenarial) : poursuite de la coopération en cours - en liaison avec l'IAURIF, mise en place d'une base de données de référence et révision du règlement urbain pour le Grand Bangalore

b - actions de coopération sous l'égide de la délégation aux relations internationales de la ville de Paris,

1. Le Caire, Phnom-Penh
2. Alger
3. A l'étude : Istanbul, Varsovie, Prague

Programme de travail partenarial 2004

Annexe : travaux sur les données urbaines

L'Atelier parisien d'urbanisme rassemble, crée et intègre, depuis 1969, un ensemble de données urbaines sur le territoire parisien et plus largement sur l'agglomération parisienne et la région Ile de France.

Cette note précise le travail qui sera poursuivi en 2004 sur les différentes bases de données.

1 Un catalogue des données urbaines renvoyant à une base de diffusion

Le programme de travail 2004 prévoit l'engagement de la mise en place d'un catalogue des données produites et/ou intégrées par l'APUR renvoyant au stockage physique de celles-ci dans une base de diffusion. La réalisation du catalogue et de la base de diffusion pourra s'étaler sur plusieurs années. Les données de référence seront traitées en priorité. Ce catalogue sera défini de façon concertée avec les membres de l'association qui souhaiteront y participer. Il s'inspirera des normes européennes en la matière et des expériences réussies connues dans ce domaine. Il permettra de connaître la structure élémentaire des informations (objets et couches graphiques, fichiers et tables, propriétés ou attributs), leur définition, le champ géographique couvert, ainsi que l'origine et la qualité des données (précision, actualité, exhaustivité, méthodes de mise à jour, méthodes de contrôle, catégories d'utilisation des données). Ce catalogue renverra au stockage des données proprement dites, organisées sur serveur dans un format et selon modèle « de diffusion » à convenir.

Ce catalogue et cette base de diffusion ont pour but de rendre plus facile un usage élargi, interne et externe, des données de l'APUR, en particulier au profit des membres de l'association. La mise en place de ce catalogue et de cette base seront accompagnés, en fonction des besoins et des possibilités, d'outils facilitant la saisie du contenu du catalogue, sa consultation et son contrôle par rapport aux données réelles de la base de diffusion (pouvant conduire à une saisie partiellement automatique de certains contenus du catalogue).

Enfin des outils simples de consultation des données de la base de diffusion seront mis en place. Il s'agira d'outils d'affichage graphique des données, libres de droits vis-à-vis des éditeurs de logiciels.

2 Des lots de données urbaines produites ou intégrées par l'APUR

Les données évoquées dans ce texte sont reprises dans un tableau synoptique joint qui indique pour chaque lot de données, sa source, sa date de validité et son rythme de mise à jour, le type de travail

effectué par l'APUR et les restrictions éventuelles de diffusion. L'ensemble est organisé à trois niveaux : le niveau régional, le niveau de l'agglomération centrale et enfin le niveau de Paris.

A Les données à la commune sur la Région Ile de France

Cette première base de données de référence de l'APUR s'étend à toute la région Ile de France et comporte les contours des communes et des départements, ainsi que les très grands axes de circulation, la Seine et les principales rivières et enfin les très grandes emprises agglomérées, cultivées ou formant des espaces naturels.

Cette base de référence permet essentiellement de situer Paris dans son espace régional et de représenter des résultats statistiques au niveau de la commune dans la région et de l'arrondissement dans Paris. Elle autorise des productions cartographiques représentant la région ou chaque département en format A4 (ou A3). Des données statistiques issues des recensements successifs de la population de l'INSEE peuvent lui être rattachées, ainsi que toutes données ventilées par communes et adoptant l'identifiant INSEE de celles-ci. Par exemple les données sur l'emploi de l'enquête régionale sur l'emploi...

Cette base de données de référence n'évolue que lentement. Il est prévu en 2004 essentiellement un travail d'organisation des données rattachées tirées des recensements de la population (INSEE) et un travail de documentation.

B Les données à l'îlot sur l'agglomération centrale de Paris

La deuxième base de données de référence de l'APUR s'étend sur Paris et les départements limitrophes. Elle comporte les contours des îlots et le réseau des voies passant dans l'axe des rues, ainsi qu'une décomposition des îlots permettant de tenir compte des grandes emprises d'équipements (voies ferrées, canaux, emprises portuaires et industrielles, forêts, hôpitaux, universités, etc.).

Cette base de données de référence s'appuie sur des éléments topographiques disponibles à une échelle égale au 1/2000. Elle sert de fond de plan à certaines études préalables de concertation en matière d'aménagement urbain. Elle permet également des représentations cartographiques des résultats du recensement INSEE de la population de 1999, sous réserve du respect des règles fixées par la CNIL.

Cette base est en cours d'actualisation partielle. Paris et les communes limitrophes sont disponibles dans une version actualisée entre 2000 et 2003. Le travail se poursuivra en 2004 et 2005 (ou plus) dans le but de couvrir les 4 départements de l'agglomération centrale de Paris. La mise à jour de cette base s'appuie sur des conventions d'échange avec le Conseil Général du département du Val de Marne et avec la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris dont la compétence s'étend aux départements des Hauts de Seine, de Seine Saint Denis et du Val de Marne ainsi que sur diverses coopérations, notamment avec la RATP. Ces conventions pourraient être élargies en 2004.

Le programme de travail 2004 prévoit plus particulièrement de développer une maquette cartographie commune et partagée sur 3 communes de chacun des 3 départements limitrophes et sur 3 arrondissements de Paris. Ce prototype de base de donnée géographique partagée (et cataloguée) s'appuiera sur la base de données à l'îlot de l'APUR validée et complétée. Elle sera prolongée par des données propres des départements et communes associées.

L'estimation de l'emploi à l'îlot à partir d'une ventilation faite par l'APUR des résultats de l'enquête régionale sur l'emploi disponibles en partie à l'adresse et en partie à l'arrondissement. L'APUR répartit par îlot les emplois publics qui ne sont disponibles que par arrondissement. Cette information n'est actualisée qu'au rythme de l'ERE (tous les 3-4 ans). Etablie à l'origine sur Paris seulement, cette information a été étendue à certaines communes environnant Paris.

C Les données à l'adresse ou à la parcelle sur Paris

Ca1 Les données de référence

La base de données de référence à l'adresse et à la parcelle est limitée au territoire de Paris. Elle comporte principalement les parcelles cadastrales et les parcelles dites « Ville de Paris », les adresses ponctuelles et le réseau des voies, ainsi que différents découpages administratifs : sections cadastrales, quartiers, arrondissements.

Cette base s'appuie sur une coopération avec la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris et sur le plan cadastral (Direction Générale des Impôts), établi au 1/500 sur Paris, dont l'APUR assure la mise à jour en mode numérique sous forme vectorielle à partir des planches tenues sur support papier par le cadastre.

Cette base de données de référence à la parcelle est mise à jour chaque année. Chaque version des données porte le millésime des données cadastrales avec lesquelles elles sont mises en cohérence. En 2004, cette base de référence sera livrée dans une version cohérente avec les données du cadastre au 1/01/2003 et la mise à jour de la base en version 1/01/2004 sera engagée.

De très nombreuses données, à l'adresse, à la parcelle ou au tronçon de rue, peuvent être rattachées à cette base de données de référence en utilisant les mêmes identifiants d'adresse, de parcelle, de voie et de segment de voie ou en adoptant la même géométrie que ces objets. Nous avons rangé ces données en plusieurs catégories :

Ca2 à Ca6 Les données topo-foncières

Description littérale des volumes bâtis, transmis par la DU, rattachés aux parcelles « Ville de Paris ».

Détails topographiques issus du fichier topographique cadastral (non mis à jour depuis 1990) : bâti, bassins, élévations du domaine public, bordures de pelouses dans les jardins, entrées de métro...

Détails topographiques issus du plan de voirie (direction de la voirie) : bordures de trottoirs, îlots de voirie et arbres d'alignement. L'APUR a intégré une version 1999 de ces données.

Les fichiers fiscaux de la propriété bâtie et non bâtie (FPB et FPNB) sont des données alphanumériques associées aux adresses et aux parcelles cadastrales qui sont mises à jour chaque année. La version de ces données au 1/01/2002 sera livrée en 2004.

Emprises des principaux équipements telles qu'elles figurent sur les documents transmis par la Ville de Paris : le programme de travail 2004 permettra de produire un état des modalités d'affectation du sol sous forme de tableaux et de cartes.

Par ailleurs l'altimétrie des voies (et donc leur pente) en cours de reconstitution dans l'axe des voies, à partir des levés du plan de voirie sera également intégrée au réseau des voies.

Cb Les données économiques

Les établissements du fichier SIRENE de l'INSEE sont mis à jour chaque année. Ils sont rattachés à l'adresse.

La base de données sur le commerce à Paris a fait l'objet en 2003 d'une enquête exhaustive sur le terrain. Cette enquête ne sera pas renouvelée en 2004. Par contre les résultats de l'enquête 2003 seront intégrés et exploités en 2004.

Cc Les données démographiques et sociales

Les dénombrements de la population municipale, de la population des ménages, des résidences principales, occasionnelles ou secondaires et des logements vacants d'après le recensement général de la population de 1999 sont disponibles à la parcelle. L'APUR avait obtenu un accord de la CNIL pour constituer cette information.

Les tableaux INSEE issus du recensement général de la population de 1999 concernant la démographie et l'habitat sont établis à l'îlot (utilisation réservée par la CNIL à l'APUR et à la Ville de Paris). Leur regroupement à l'IRIS est accessible aux autres membres de l'APUR.

Les données sur les équipements publics de proximité (services rendus à la population) continueront à être mis à jour. Les réalisations des projets de mandature seront également suivies. Les autres équipements, sans garantie d'exhaustivité, font également l'objet d'enquêtes de mise à jour. Ces équipements sont positionnés à l'adresse.

Les logements des bailleurs sociaux gérés par la DLH et dont l'APUR a assuré la géocodification dans la version 2001 en vue de représentations cartographiques (Atlas).

Les logements sociaux au sens de la loi SRU, gérés par la Préfecture de Paris. La cartographie de ceux-ci au 1/01/2002 a été produite début 2003 par la Préfecture qui l'a diffusée auprès de la Ville de Paris et de l'APUR. La disponibilité de ce fichier reste utile à l'APUR et à ses membres pour permettre le croisement avec d'autres données, par exemple dans le cadre du travail sur le PLU, pour déterminer les réserves en faveur du logement social. Ce fichier pose toutefois des problèmes d'appariement et de géocodification qu'il n'est pas prévu de résoudre dans le cadre du programme de travail partenarial 2004.

L'observatoire de l'insalubrité à Paris dont la réalisation a été confiée à l'APUR et qui entre dans une phase opératoire.

Des tableaux extraits du fichier des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales, dont diverses exploitations permettent de mieux appréhender les problèmes liées aux faibles revenus et à la famille.

Cd Données sur le droit des sols et l'action publique

L'APUR a constitué un ensemble de données numériques décrivant certaines formes ou cadres de l'action publique (périmètres de Conseils de quartier, périmètres d'intervention tels que OPAH, Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), ou Grands Projets de Renouvellement Urbain (GPRU).

En ce qui concerne le droit des sols, les données concernées sont les suivantes :

- Le PLU : l'APUR a pris en charge, à la demande de la DU, la réalisation successivement d'une base de données numérique du POS, puis du PLU. En 2003, la DU a souhaité que l'APUR prenne en charge la nouvelle base de données numérique du PLU révisé (zonage, réserves, espaces verts intérieurs protégés, filets gabarit, servitudes diverses, patrimoine protégé ou signalé)
- L'exploitation de cette base de données PLU permettra de produire par procédé informatique automatique le renseignement d'urbanisme à la parcelle.
- Les Monuments Historiques et Sites inscrits ou classés à l'inventaire supplémentaire. Les MH sont représentés par un point à l'adresse concernée. Ils renvoient au texte de l'arrêté de protection communiqué sous forme de fichier par la DU. Les sites forment une emprise. Une convention en cours d'examen entre le SDAPP, la DU et l'APUR permettra progressivement de relier les données sur les MH à celles qui figurent dans la base MERIMEE et de disposer plus précisément de l'emprise au sol des protections et des périmètres de 500m autour de ceux-ci.
- Le plan de protection des risques d'inondation a été transmis par la Préfecture et superposé sur la base de référence à la parcelle et à l'adresse.

- Le classement acoustique des voies a été réalisé par la Ville de Paris et a été relié aux segments du schéma du réseau des voies par la DU. Les formes d'intégration de cette information et les modalités de sa maintenance sont à préciser.

3 Un accès aux données pour les membres de l'APUR

Le principe général est de réserver aux membres du Conseil d'Administration de l'APUR un accès libre aux données constituées dans le cadre des subventions de ses membres au programme de travail partenarial. Les exceptions à ce principe concernent les cas suivants :

- Données créées par contrat sur financement spécifique et prévoyant une diffusion limitée.
- Données dans l'état de leur mise à disposition par les membres, qu'il est donc préférable de se procurer à la source.
- Données faisant l'objet d'une restriction de diffusion par la CNIL. Les membres concernés doivent donc obtenir une autorisation.
- Données acquises à titre onéreux par l'APUR, lorsque le fournisseur considère que les membres de l'APUR doivent acquérir de leur côté le même droit d'usage des données. C'est le cas de façon générale des données acquises auprès de l'INSEE ou de l'IGN. L'APUR pourrait proposer éventuellement, dans ces cas, de constituer un groupement d'achat qui devrait permettre d'obtenir des prix d'acquisition plus avantageux.

L'accès aux données de l'APUR en format diffusion pourra donner lieu à l'établissement de conventions d'échanges de données prévoyant les modalités de leur utilisation et de leur éventuelle rediffusion.

N°	Lot de données	Type	Champ	Rythme de mise à jour	Disponibilité 2004	Sources	Numérisation	Intégration	Diffusion par traitements	Diffusion par extraits	Conditions d'accès	Contact	Nouveauté 2004
OO	Catalogue général des données intégrées par l'APUR	Alpha	IdF	Continu	2004	APUR	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre	APUR	Oui, sous forme de meta-données
A1	Base de données de référence de l'APUR sur la région Ile de France : limites départements et communes, grands axes et très grandes affectations	Mixte	IdF	Irrégulière	90	Divers	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
A2	EMPLOI par COMMUNE (Enquête régionale sur l'emploi ERE, puis Connaissance locale de l'appareil productif - CLAP)	Alpha	IdF	ERE : tous les 3-4 ans; CLAP : ?	31/12/2000	INSEE (ERE, CLAP) Divers	INSEE	APUR	Oui	Oui	Acheter les droits à l'INSEE	APUR	Non
A3	RGP à la commune	Alpha	IdF	6 à 9 ans puis annuel	1999	INSEE	INSEE	APUR	Oui	Oui	Acheter les droits à l'INSEE	APUR	Non
B1	Base de données de référence de l'APUR sur l'agglomération centrale de Paris : communes, îlots physiques, axes de voies, grandes emprises	Mixte	Agglo centrale	Lié au RGP - actualisation envisagée	Actualisation partielle des dpts 75-92-93-94 entre 2000 et 2004	DGI INSEE BSPP CG94	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Extension de l'actualisation et prototype
B2	RGP à l'îlot	Alpha	Agglo centrale	RGP	1999	INSEE	INSEE	APUR	Oui	Oui	CNIL : limité à l'usage interne de la collectivité locale concernée. Acheter les droits à l'INSEE.	APUR	Non
B3	RGP à l'IRIS et TRIRIS	Alpha	Agglo centrale	RGP	1999	INSEE	INSEE	APUR	Oui	Oui	Acheter les droits à l'INSEE	APUR	Non
B4	Relief (MNT à 50 m)	Mixte	20 x 26 km	néant	1990	IGN	IGN	APUR	Oui	Oui	Acheter les droits à l'IGN	APUR	Non
B5	Equipements hors Paris	Mixte	Agglo centrale	néant	1997-1998	CNRS APUR	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	EV sur qq communes
Ca1	Base de données de référence de l'APUR sur Paris : parcelles, adresses, réseau des voies...	Mixte	Paris	Annuelle	01/01/2003	DGI STDF APUR	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
Ca2	FPB-FPNB-TGPE-FP (propriétés et propriétaires)	Alpha	Paris	Annuelle	01/01/2003	DGI	DGI-APUR	APUR	Oui	Oui	Acheter les droits à la DGI (sauf VP). Accord CNIL à demander pour les localisations fines (Accord déjà acquis par la VP).	APUR	Non

N°	Lot de données	Type	Champ	Rythme de mise à jour	Disponibilité 2004	Sources	Numérisation	Intégration	Diffusion par traitements	Diffusion par extraits	Conditions d'accès	Contact	Nouveauté 2004
Ca3	Volumes bâtis	Alpha	Paris	Annuelle	01/01/2003	STDF	STDF APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
Ca4	Données décoratives FTC (bâti, bassins, bordures de pelouse, entrées de métro, élévations du domaine public)	Graphique	Paris	Néant	1990 ou avant	DGI	DGI- APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
Ca5	Données décoratives tirées du plan de voirie (bordures de trottoirs, arbres d'alignement, îlots de voirie)	Graphique	Paris	Intégration irrégulière	01/01/1999	DVD	DVD	APUR	Oui	Oui	A préciser avec la DVD	DVD	Non
Ca6	Emprise des équipements et modalités d'affectation des sols	Mixte	Paris	irrégulière	01/01/2000	STDF et Divers	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Oui, en partie
Cb1	Données sur les entreprises et les établissements	Alpha	Paris	Annuelle	01/01/2003	INSEE	INSEE	APUR	Oui	Oui	Acheter les droits à l'INSEE	APUR	Non
Cb2	Base de données sur le commerce à Paris	Alpha	Paris	Tous les 2 ou 3 ans	2003	APUR	APUR	APUR	Oui	Oui	Réservé aux membres contributaires	APUR	Non
Cb3	Emploi à l'îlot, d'après ERE, puis CLAP	Alpha	Paris	Irrégulière	31/12/2000	INSEE APUR	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR, sous réserve de l'acquisition des droits auprès de l'INSEE, au niveau Commune	APUR	Non
Cc1	RGP à la parcelle (dénombrements)	Mixte	Paris	6-9 ans	1999	INSEE APUR	APUR	APUR	Oui	Oui	CNIL: usage limité à la VP. Accord à demander pour les autres membres de l'APUR.	APUR	Non
Cc2	Equipements de proximité à l'adresse	Alpha	Paris	Annuelle	2004	VP APUR	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
Cc3	Logements des bailleurs sociaux	Mixte	Paris	Irrégulière	2001	DLH	DLH	APUR	Oui	Non	A préciser avec la DLH	DLH	Non
Cc4	Logements sociaux de la loi SRU	Alpha	Paris	Annuelle	01/01/2003	Préfecture	Préfecture	Préfecture	Non	Non	A préciser avec la Préfecture	Préfecture	Non
Cc5	Observatoire de l'insalubrité	Alpha	Paris	Continu	2004	Préfecture VP SIEMP APUR	Préfecture VP SIEMP APUR	APUR	Non	Non	Accès limité selon accord CNIL	APUR	Oui
Cc6	Tableaux tirés du fichier des allocataires de la CAF	Alpha	Paris	Annuelle	2004	CAF	CAF	APUR	Non	Non	Pas d'accès possible.	CAF	Non

N°	Lot de données	Type	Champ	Rythme de mise à jour	Disponibilité 2004	Sources	Numérisation	Intégration	Diffusion par traitements	Diffusion par extraits	Conditions d'accès	Contact	Nouveauté 2004
Cd1	Plan local d'urbanisme : zonage, filets gabarit, espaces verts protégés, réserves pour équipements, voirie et logement social, alignements, patrimoine signalé et protégé	Mixte	Paris	Continu	2004	DU	DU APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	DU	Oui en tant que PLU révisé
Cd2	Périmètres d'intervention municipale (QPV, GPRU, OPAH...)	Mixte	Paris	Irrégulière	2004	VP Préfecture	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
Cd3	Renseignements d'urbanisme à la parcelle, à partir du PLU	Mixte	Paris	Continu	2004	DU	Calculé par APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	DU	Oui sous forme calculée
Cd4	Monuments historiques inscrits ou classés (à l'adresse), Sites inscrits ou classés	Mixte	Paris	Annuelle	01/01/2002	DU	DU	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
Cd5	Plan de protection des risques d'inondation (PPRI)	Mixte	Paris	Irrégulière	2002	Préfecture	Préfecture	APUR	Oui	Oui	A préciser avec la Préfecture	APUR	Non
Cd6	Classement acoustique des voies	Mixte	Paris	Irrégulière	1998	DU	DU	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non
Cd7	Périmètres des Conseils de Quartier	Mixte	Paris	Irrégulière	2003	VP	APUR	APUR	Oui	Oui	Libre pour les membres de l'APUR	APUR	Non

DOMAINE	ETUDE	Généralistes	Aménageurs	Transports	BDU	Direction	Dessin	Total hors dessin	Coûts Eurcs	Coûts Francs	
	NOMBRE SEMAINES	367	391	183	592	66	283	1583	7430000	48 737 605	
677	EVOLUTIONS URBAINES										
	évolution sociale	165							594000		
1A1	28 Observatoire de l'habitat, offre logements	20	0	0	8	0	0	28	100800	661 205	
1A2	28 Suivi et information sur l'emploi	20	0	0	8	0	0	28	100800	661 205	
1A3	49 BDCOM, mutations du commerce de détail	49	0	0	0	0	0	49	176400	1 157 108	
1A4	28 personnes âgées	20	0	0	8	0	0	28	100800	661 205	
1A5	28 les exclus	20	0	0	8	0	0	28	100800	661 205	
1A6	4 actualisation CD Immigration	4	0	0	0	0	0	4	14400	94 458	
	flux urbains	50							202500		
1B1	17 environnement et valeurs foncières	8	0	4	5	0	3	17	67950	445 723	
1B2	8 dépouillement EGT	0	0	8	0	0	0	8	28800	188 916	
1B3	8 énergie à Paris	0	0	8	0	0	2	8	33300	218 434	
1B4	3 logistique, centre de tri	0	0	3	0	0	1	3	13050	85 602	
1B5	14 atlas développement durable	0	0	10	4	0	4	14	59400	389 638	
	base de données	462							1663200		
1Ca1	39 catalogue général	0	0	0	39	0	0	39	140400	920 964	
1Cb1	156 base de référence à la parcelle	0	0	0	156	0	0	156	561600	3 683 855	
1Cb2	59 base de données sur les équipements	0	0	0	39	20	0	59	212400	1 393 253	
1Cb3	98 base PLU en SIG	0	10	0	78	10	0	98	352800	2 314 216	
1Cb4	32 base sur le commerce (BDCOM)	32	0	0	0	0	0	32	115200	755 662	
1Cb5	78 base de référence agglomération centrale	0	0	0	78	0	0	78	280800	1 841 927	
320	ACTIONS AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT										
	MISE AU POINT PLU	205							818850		
2Aa1	102 terrains évolutifs	19	54	0	29	0	20	102	412200	2 703 855	
2Aa2	38 autres terrains institutionnels (RATP, AP, etc)	0	27	0	11	0	8	38	154800	1 015 421	
2Aa3	4 architecture, cahier des charges	0	4	0	0	0	1	4	16500	108 233	
2Aa4	11 vers un plan des hauteurs	0	8	0	3	0	1	11	41850	274 518	
2Aa5	10 découpage foncier dans le PLU	0	10	0	0	0	3	10	42750	280 422	
2Aa6	4 urbanisme de dalle	0	4	0	0	0	1	4	16650	109 217	
2Aa7	14 HQE	0	8	6	0	0	0	14	50400	330 602	
2Aa8	5 protection des paysages, les secteurs faubouriens	0	5	0	0	0	2	5	22500	147 590	
2Aa9	17 Impact règles PLU sur valeurs foncières	0	0	0	5	12	0	17	61200	401 446	
	DLH	79							288900		
2Ab	79 observatoire de l'insalubrité, premières synthèses	79	0	0	0	0	2	79	288900	1 895 060	
	DVD	36							147600		
2Ac-1	4 la circulation à Paris, quelle stratégie	0	0	4	0	0	1	4	16650	109 217	
2Ac-2	6 usages temporaires de l'espace public, références	0	0	6	0	0	1	6	23850	156 446	
2Ac-3	6 les rollers	0	0	6	0	0	1	6	23850	156 446	
2Ac-4	6 les parkings pour autocars aux portes de Paris	0	0	6	0	0	3	6	28350	185 964	
2Ac-5	14 stationnement : approche sur des secteurs tests	0	0	10	4	0	2	14	54900	360 120	
259	PROJETS D'AMENAGEMENT, projets de quartier										
	QUARTIERS CENTRAUX	69							300150		
2Ba-1	41 un projet pour les arrondissements centraux	4	16	11	10	0	13	41	176850	1 160 060	
2Ba-3	28 projet quartier : Saint-Martin Saint-Denis	0	20	2	6	0	10	28	123300	808 795	
	FAUBOURGS	90							380250		
2Bb	90 projets de quartiers	0	38	14	27	2	25	90	380250	2 494 276	
	COURONNE	100							459000		
2Bc-1	34 Secteurs de GPRU	4	16	4	10	0	4	34	131400	861 927	
2Bc-2	8 Batignolles	0	4	4	0	0	5	8	40050	262 711	
2Bc-3	20 Nord-Est	0	14	6	0	0	8	20	90000	590 361	
2Bc-4	4 suivi Paris Rive Gauche, Ivry	0	2	2	0	0	1	4	16650	109 217	
2Bc-5	24 Quartiers des années 60 (ex Italie Sud)	2	10	6	6	0	16	24	122400	802 891	
2Bc-6	10 portes de Paris	2	5	3	0	0	10	10	58500	383 735	
272	PROJETS D'AGGLOMERATION										
	TRANSPORTS EN COMMUN ET ESPACE PUBLIC	88							447300		
3A-1	25 Tramway des maréchaux	0	0	25	0	0	30	25	157500	1 033 132	
3A-2	14 comités d'axe	2	12	0	0	0	2	14	54900	360 120	
3A-3	14 Bercy	0	10	4	0	0	6	14	63900	419 157	
3A-4	21 la Seine et les canaux	0	12	9	0	0	10	21	98100	643 494	
3A-5	6 la petite ceinture 12 13 18 19 20	0	6	0	0	0	5	6	32850	215 482	
3A-6	8 l'aqueduc de la Vanne	0	8	0	0	0	5	8	40050	262 711	
	PROJETS DE DEVELOPPEMENT	184							835650		
3B-1	42 schéma régional	4	10	4	12	12	3	42	157950	1 036 084	
3B-2	36 schéma de cohérence de la couronne	10	16	0	10	0	32	36	201600	1 322 409	
3B-3	44 les quartiers du Bd Périphérique	10	10	14	10	0	22	44	207900	1 363 735	
3B-4	26 Bois	0	22	4	0	0	10	26	116100	761 566	
3B-5	36 trame verte pour le centre de l'agglomération	0	30	0	6	0	10	36	152100	997 711	
	ACTIONS DE COOPERATION								80000	524 766	
	AFFAIRES GENERALES								429000	2 814 056	
	publication études Apur								585600	3 841 284	
	documentation										
	PRESTATIONS DIVERSES POUR LA VILLE	43			12			65	198000	1 298 795	
	Disponibilité des équipes	478	416	207	757	56	314				
	Imputation des équipes sur le programme partenarial	76%	94%	88%	78%	100%	90%				
	TOTAL Programme partenarial	1583	361	391	183	592	56	283	1583	7430000	48 737 605